



***Comités Départementaux
Val d'Oise & Yvelines***

(Championnats mutualisés)

Championnat Départemental

Cadets – Juniors - Seniors

Masculin – Féminin

Critérium Départemental

Vétérans

Masculin – Féminin

Coupe Départementale

Minimes

Masculin – Féminin

Coupe Départementale

Benjamins

Masculin – Féminin

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014

***PALAIS DES SPORTS STÉPHANE DIAGANA
Parc des Cardinettes
78570 Andrésy***

***PLASTRONS ELECTRONIQUES DAEDO
(POUR TOUTES LES CATÉGORIES)***

PRÉ INSCRIPTIONS DES COACHES, COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs auront inscrit leurs combattants, coaches et arbitres, au plus tard le **Vendredi 31 Octobre 2014** sur le site



<http://www.ma-regonline.com>

Le règlement global des inscriptions, soit **10 euros** par coaches et par combattants (**chèque à l'ordre du CDT 95 pour le 95 et chèque à l'ordre du CDT 78 pour le 78**) doit être envoyé à l'adresse suivante avant le **Vendredi 31 Octobre 2014** (cachet de la poste faisant foi) :

Chez Melle Baltazar Rodrigues Céline
128 Avenue Emile Cossonneau
93160 Noisy le Grand

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir 1 arbitre pour 5 combattants. En cas de non-respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée du championnat. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles et le plus rapidement possible.

Attention : ne participent pas au championnat départemental les qualifiés d'office. (Cf. liste sur le site de la FFTDA)

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport).

PESÉES ET ACCRÉDITATIONS :

Accréditations :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour le Critérium IDF Vétérans et la Coupe Benjamin Minime).

NOTA : non acceptées : les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

Pesées :

Elles se dérouleront le vendredi 14 novembre de **18h30 à 20h30**

- **Complexe Stéphane Diagana, Sente des Garennes 78570 Andrésy**

Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et l'étiquette d'accréditation collée sur le dit passeport après vérification de la carte d'identité nationale.

IMPORTANT :

Les compétiteurs se pèsent en sous vêtements. Toutefois, un compétiteur peut se peser sans sous vêtements s'il le souhaite.

Les athlètes sont pesés une fois. Toutefois, s'ils ne sont pas au poids fixé par leur inscription, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

Le poids affiché par la balance officielle ne pourra excéder la limite supérieure de la catégorie dans laquelle il est inscrit.

Cette dernière mesure ne s'applique pas aux catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Junior.

Afin de ne pas faire supporter aux jeunes athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors des contraintes de poids de corps incompatibles avec leur période de croissance, l'inscription à une compétition départementale, régionale ou nationale n'est qu'indicative.

En effet, lors de ces compétitions, les athlètes benjamins, minimes, cadets et juniors seront autorisés à participer dans une catégorie de poids supérieure à celle dans laquelle ils ont été inscrits ou qualifiés.

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Vétérans et la coupe Minime).

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRÈS LE VENDREDI 31 OCTOBRE 2014

COMPÉTITION

5 aires de combat de 8 m x 8 m.

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

08h30 : Informations aux compétiteurs **09h00 :** Début de la compétition
18h00 : Fin de la compétition

CATÉGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr)

Attention

Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface
(Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr)

Dans chaque catégorie :

- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2^{ème}

Aucun rajout de coaches sera toléré le jour même de la compétition.


Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition (pas de médaille pour les 4^{ème}).

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

Important: La coupe Départementale des Benjamins n'est pas qualificative.

INSCRIPTIONS DES QUALIFIÉ(E)S AUX CHAMPIONNATS ET COUPE ILE DE FRANCE

- Elles se feront par les clubs directement sur le site <http://www.ma-regonline.com> 
La date butoire des inscriptions aux Championnats et Coupe IDF vous sera communiquée ultérieurement.

- Le nombre de qualifiés pour les championnats et la Coupe d'IDF est spécifique à chaque département : 1 (95) et 3 (78)

CDT 78
INSCRIPTIONS AUX :
 Championnat Départemental Cadets-Juniors-Seniors
 Coupe Départementale Minimes
 Coupe Départementale Benjamins
 Critérium départemental Vétérans
 (Critérium pas obligatoire si timing trop long)

**BORDEREAU DE VERSEMENT
 CLUB DU 78**

IMPORTANT : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs athlètes et coaches ne participent aux compétitions

Nom du Club: _____

N° affiliation : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le :

Banque : _____ N° du chèque :

NOMBRE D'INSCRITS	CATEGORIES	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Droit(s) d'inscription Benjamin	10€	
	Droit(s) d'inscription Minime	10€	
	Droit(s) d'inscription Cadet	10€	
	Droit(s) d'inscription Juniors	10€	
	Droit(s) d'inscription Seniors	10€	
	Droit(s) d'inscription Vétéran	10,00 €	
	Droit(s) d'inscription Coaches	10,00 €	
	Chèque à l'ordre du CDT 78	TOTAL	

Tampon du Club

Signature du Président du Club

CDT 95
INSCRIPTIONS AUX :
 Championnat Départemental Cadets-Juniors-Seniors
 Coupe Départementale Minimes
 Coupe Départementale Benjamins
 Critérium départemental Vétérans
 (Critérium pas obligatoire si timing trop long)

BORDEREAU DE VERSEMENT CLUB DU 95

IMPORTANT : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs athlètes et coaches ne participent aux compétitions

Nom du Club : _____

N° affiliation : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le :

Banque :

N° du chèque :

NOMBRE D'INSCRITS	CATEGORIES	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Droit(s) d'inscription Benjamin	10€	
	Droit(s) d'inscription Minime	10€	
	Droit(s) d'inscription Cadet	10€	
	Droit(s) d'inscription Juniors	10€	
	Droit(s) d'inscription Seniors	10€	
	Droit(s) d'inscription Vétéran	10,00 €	
	Droit(s) d'inscription Coaches	10,00 €	
	Chèque à l'ordre du CDT 95	TOTAL	

Tampon du Club

Signature du Président du Club